



**61, rue de Richelieu
75002 PARIS**

ANNEXE SIMPLIFIEE

1- Les faits majeurs de l'année

Les Recettes :

Avec 603 adhérents pour l'année 2016, le SNMD continue sa progression en récoltant au total 81 521,05 euros. Pour rappel la recette totale de l'année 2015 était de 75 423, 29 € pour 599 adhérents.

La part de 25 % revenant au Syndicat est partagée entre les sections (8%) et le SNMD (17%), ce qui donne respectivement 6 521,68 € pour les sections et 13 858,57 € pour le SNMD.

Signalons le retard de paiement du reversement de la part des cotisations 2015 de la section Pompidou qui s'élève à 607,05 € qui n'apparaît donc pas dans les recettes de l'année 2016.

Les Dépenses :

Les dépenses de fonctionnement divers sont en dessous du prévisionnel, soit 1137,82 euros (2305 € au BP) et les dépenses pour déplacements militants la permanence s'élèvent à 1755,41€, soit environ la moitié du prévisionnel.

Par ailleurs, les dépenses de déplacement pour les instances (CE+SN) sont en dessous du prévisionnel, soit 2067,19 € (2882 € au BP) ainsi que les dépenses pour déplacement des sections qui s'élèvent à 1430,70 € (1627 € au BP).

Notons deux dépenses exceptionnelles : celle des frais du congrès de la CGT-Culture qui s'élève à 854,35 €, et celle de l'opération de Londres qui au final après participation des 3 syndicats partenaires s'élèvent à 1000 €. (2000 € sur l'année 2016, remboursement de 1000 € de la CGT-Culture encaissé sur l'exercice 2017).

2- Règles et méthodes Comptables :

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect du principe du Plan Comptable 2012, et des dispositions spécifiques appliquées aux organisations syndicales selon le règlement comptable n°2009-10 du 3 décembre 2009 sur les organisations syndicales, issu de la loi n° 2008-789 du 20 août 2008 portant « rénovation de la démocratie sociale et réforme du temps de travail », et le décret n° 2009 – 1665 du 28 décembre 2009.

3- Complément d'informations relatif au bilan :

- Etat des immobilisations

NEANT

- Etat des amortissements

NEANT

- **Etat des provisions**
NEANT
- **Etat des échéances des créances et des dettes**
NEANT
- **Produits à recevoir**
NEANT
- **Charges à payer**
NEANT
- **Charges et produits constatés d'avance**
NEANT
- **Evaluation des créances et des dettes**
NEANT
- **Etat des fonds dédiés**
NEANT
- **Evaluation des immobilisations incorporelles**
NEANT
- **Evaluation des immobilisations corporelles**
NEANT
- **Evaluation des amortissements**
NEANT
- **Engagements financier**
NEANT
- **Fait générateur de ressources**
Les ressources sont prises en compte à partir des encaissements au 1er janvier 2016 pour les cotisations de l'année en cours et du reste à percevoir pour les cotisations de l'année précédente.
- **Contributions publiques de financement**
NEANT
- **Action de Solidarité**
NEANT
- **Contribution en nature**
NEANT

- Comptes annuels des personnes morales appartenant au périmètre d'ensemble
NEANT

- Dettes garanties par des sûretés réelles
NEANT

4- Compte de résultat :

L'exercice 2016 montre un bilan positif de 4496,59 euros qui s'ajoutent aux 9752,11 euros du résultat de l'année dernière. Pour l'année 2016, 2771,60 € doivent être comptés en tant que réserve pour le Congrès de 2018. A cette somme s'ajoute celle de l'exercice 2015 qui était pour mémoire de 2564,39 €, ce qui fait un total de 5335,99 € dévolu au Congrès du SNMD, sans compter l'exercice 2017 (25% proposé au BP).

La trésorerie disponible sur le compte du SNMD-CGT est de 20.896,98 € au 24 octobre 2017.